

Projet de loi

portant règlement du compte général de l'exercice 2017

Avis complémentaire du Conseil d'État

(12 mars 2019)

Par dépêche du 6 février 2019, le Premier ministre, ministre d'État, a soumis à l'avis du Conseil d'État un amendement gouvernemental au projet de loi sous examen, élaboré par le ministre des Finances.

Était joint un commentaire pour l'amendement en question.

Examen de l'amendement

Le texte de l'amendement gouvernemental qui corrige une erreur matérielle dans la ventilation des dépenses pour le « Fonds d'équipement sportif national » à l'annexe du projet de loi sous avis n'appelle pas d'observation de la part du Conseil d'État.

Ainsi délibéré en séance plénière et adopté à l'unanimité des 20 votants, le 12 mars 2019.

Le Secrétaire général,

s. Marc Besch

Le Président,

s. Georges Wivenes